



LES MATIERES ET SUPPORTS A TEINDRE



Pour teindre un vêtement, il y a des règles à respecter et la première est de choisir des produits adaptés à la nature des fibres de votre tissu.

Certaines teintures sont prévues pour des types de tissus spécifiques (ex : jeans, lin,...). Il est donc nécessaire de connaître le type de tissu à teindre avant de teindre.

Première étape donc, regardez l'étiquette de vos textiles pour en connaître la composition. Si l'étiquette a disparu, voici un tableau pour vous aider à identifier la nature de la fibre :

FIBRES		COMBUSTION	
		Réaction	Odeur
Fibres naturelles	Cotons, Lin, Chanvre, Jute	Brûle rapidement avec flamme vive	Papier brûlé
	Laine, Soie	Brûle lentement se boursoufle	Corne brûlée
Fibres chimiques artificielles	Viscose	Brûle rapidement	Papier brûlé
	Acétate	Fond avant de brûler petite flamme	Acide acétique, Vinaigre
Fibres chimiques synthétiques	Polyamide	Fond, sans flamme	Céleri
	Polyester	Fond, fumée noire	Aromatique
	Acrylique	Fond, fumée noire	Aromatique
	Chlorofibres	Se décompose, flamme verte	Pas d'odeur

Vous n'aurez aucune difficulté à teindre les fibres naturelles (coton, lin, soie) ainsi que la viscose.

Certains tissus sont composés d'un mélange de fibres coton et polyester. Dans ce cas, la teinture fonctionnera mais aura une nuance plus pâle due à la présence de polyester.

En revanche, oubliez toutes les matières synthétiques (polyesters, acryliques, chlorofibres) : la teinture ne prendra pas. C'est d'ailleurs pour cette raison que les fils de couture restent souvent blancs après teinture car ils sont généralement en synthétique.

Voici une liste de tissus que vous ne pourrez teindre :

- Les tissus en 100 % polyester, 100 % acrylique, 100 % acétate, les chlorofibres.
- Les tissus à « nettoyage à sec », excepté certains qui peuvent se teindre à froid.
- Les tissus traités « Scotchgard », imperméabilisés et matelassés.
- Les vêtements de ski ainsi que les vêtements en Gore-Tex® ou en microfibres.
- Les polaires, les vêtements comportant plus de 5 % d'élasthanne (car risque de rétrécissement ou de froissé irréversible de la fibre).
- La teinture des vêtements en microfibres est déconseillée.
- Acétate, Triacétate, Polyester, Acrylique, Chlorofibre.

Vous pouvez teindre sans aucun problème des tissus imprimés, tissés ou brodés. La teinture transformera votre tissu sans recouvrir les motifs mais les transformera. Vous verrez les résultats sont souvent bluffants !

